



COMMUNIQUE DE L'INTERSYNDICALE DECOUR SUITE AUX VIOLENCES POLICIERES SUR LES ELEVES LORS DE LA TENTATIVE D'OCCUPATION AU LYCEE HELENE BOUCHER

La violente répression policière, selon les témoignages directs d'élèves qui en ont été victimes lors de l'occupation pacifique et sans dégradation du lycée Hélène Boucher le 6 juin au soir, manifeste à nouveau la tendance à la criminalisation des luttes revendicatrices pacifistes, écologistes ou d'opposition à la dégradation des droits sociaux et des services publics.

L'ordre républicain, s'il a un sens, ne peut être défendu en niant toute forme d'esprit critique, toute circonspection et tout sens du dialogue, surtout concernant des représentants de l'enseignement public auprès de leurs usagers mineurs.

Nous dénonçons le recours, devenu quasiment systématique, aux forces de l'ordre, parmi les plus répressives, avant toute forme de dialogue, de la part des personnels de direction d'établissement, lors de manifestations d'élèves.

Nous dénonçons le communiqué écrit par le SNPDEN-Paris au sujet de la tentative pacifique d'occupation d'Hélène Boucher.

Nous réaffirmons le caractère inadmissible de la criminalisation des mineurs, par l'abus des procédures disciplinaires propres à l'éducation nationale (conseils de discipline), et encore davantage par le traitement inhumain que constitue la garde à vue, pour des mineurs, qui, dans l'immense majorité des cas, ressortent sans aucune charge, preuve de leur innocence.

Nous appelons les chefs d'établissement à faire preuve d'esprit critique, de discernement et de modération dans leur recours aux forces de l'ordre ainsi qu'aux procédures disciplinaires internes à l'éducation nationale.

Nous demandons, en particulier, aucune sanction d'aucune sorte pour les élèves ayant participé à la manifestation pacifique du jeudi 6 juin.

Les organisations syndicales de la cité scolaire Jacques Decour :
CGT Educ'action, SNES, SNFOLC, Sud Education.